

Le Maire
Patrice BESSAC



Affaire suivie par
Emmanuelle LONY
Cabinet du Maire
☎ 01 48 70 63 98
Emmanuelle.lony@montreuil.fr
PB/LB/EL

Monsieur Stéphane TROUSSEL
Président du Conseil Départemental
de la Seine-Saint-Denis

Hôtel du Département
Esplanade Jean Moulin
93000 Bobigny

Montreuil, le 12 juin 2015

Objet : création de l'APPL9

Monsieur le Président,

Cheer Stéphane,

Depuis le début de mon mandat, j'ai tenu à ce que la ville de Montreuil, soit très présente sur la question des transports en commun et en particulier reprenne toute sa place au sein de l'APPL11. J'ai également souhaité impliquer directement les Montreuillois dans une grande campagne de mobilisation, pour que les engagements pris sur la Ligne 11 et le T1, notamment financiers, soient respectés.

La participation des Montreuillois, qui ont été plus de 10 000 à signer notre pétition, a été à la hauteur des enjeux. Elle nous a permis de plaider auprès du Premier Ministre en faveur de financements suffisants de la part de l'Etat, pour que la Région ne soit pas obligée de décaler dans le temps la réalisation de projets de transports en commun en Ile-de-France.

A la lecture du projet de CPER adopté les 12 et 13 février 2015 par le Conseil Régional d'Ile-de-France, nous pouvons nous féliciter, collectivement, de voir le projet de prolongement de la Ligne 11 sanctuarisé.

J'ai la certitude que, ce prolongement, sur notre territoire, n'aurait pas été possible sans la détermination, la volonté politique sans faille des élus représentants les différentes institutions parties prenantes du projet, réunis au sein d'une seule et même association, l'APPL11.

Fort de cette expérience, je souhaite que cette même volonté, ce même rassemblement, puisse nous aider maintenant à porter le dossier de prolongement de la Ligne 9, essentielle pour Montreuil et pour l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Est Ensemble.

Nous porterons ce projet pour que la Ligne 9 puisse être prolongée jusqu'à la station Montreuil Hôpital André Grégoire, créant ainsi une interconnexion avec la Ligne 11 bénéfique à la majorité de nos habitants.

Le prolongement de la Ligne 9, inscrit dans le SDRIF, apparaît dans le CPER 2015-2020, dans les projets « à préparer » par le financement des études préliminaires. C'est une satisfaction mais cela reste un timide début.

Vous le savez, par expérience, pour accélérer les calendriers et pour voir un projet se concrétiser, la détermination et l'action collectives sont indispensables. Fort de notre expérience commune sur la Ligne 11,

je souhaiterais que le prolongement de la Ligne 9 puisse, lui aussi, bénéficier d'un engagement commun des élus du territoire réunis au sein d'une **Association de Promotion pour le Prolongement de la Ligne 9**.

J'ai fait part de cette démarche à Daniel Guiraud, le président de l'APPL11, et à Gérard Cosme, le Président de la Communauté d'Agglomération Est Ensemble, qui nous ont apporté leur plein soutien. Je me tourne donc maintenant vers vous, considérant que la participation du Conseil Départemental à cette association est indispensable à la réussite de ce projet utile à l'ensemble des habitants de l'Est Parisien.

L'arrivée de la Ligne 9 n'est pas une affaire montreuilloise. L'avenir du Grand Paris, et je sais que vous partagez cette même conviction, c'est la Seine-Saint-Denis et dans cette dynamique il faut que l'ensemble du territoire soit enfin doté de moyens de transports à la hauteur des besoins. Je souhaite donc que nous puissions, ensemble, engager une démarche commune pour le prolongement de la Ligne 9.

Je vous prie de recevoir, **Monsieur le Président**, l'expression de mes salutations les plus distinguées.



Le Maire,
Patrice BESSAC

